



*Municipalité  
de St-Norbert*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT  
M.R.C. DE D'AUTRAY

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 362-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 362 –CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Diane Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Norbert ;

**QUE** lors de la séance publique tenue le 10 septembre 2018, le règlement 362-2 modifiant le règlement 362 - **relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux** a été adopté sous la résolution # 2018-09-174.

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Norbert ce 11<sup>ème</sup> jour du mois de septembre 2018.

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

4, rue Laporte  
Saint-Norbert, Québec  
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700  
Télec. : 450-836-4004

[municipalite@saint-norbert.net](mailto:municipalite@saint-norbert.net)  
[www.saint-norbert.net](http://www.saint-norbert.net)